



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

TAXE D'APPRENTISSAGE

POUR VOUS
C'EST RÉPONDRE A UNE
OBLIGATION



POUR NOUS
C'EST BÉNÉFICIER DE
SUPERS POUVOIRS
POUR ACCOMPLIR UNE
GRANDE MISSION

LA TAXE D'APPRENTISSAGE qu'est-ce que c'est ?

C'est un impôt qui concerne les entreprises privées. Les professionnels concernés devront attribuer une partie de leur taxe d'apprentissage (13%) aux établissements de formation de leur choix.

" Ne laissez pas le hasard décider pour vous "

Nombreux sont ceux qui désignent au hasard les établissements bénéficiaires de leur impôt. Ne faites pas cette erreur ! Cette taxe est très précieuse ! Et pourtant, la dernière réforme a baissé la part réservée aux établissements dispensant des formations en parcours classique de 40% !

Vos supers pouvoirs



⚡ **SOUTENIR DES JEUNES** (de votre secteur ?) en favorisant leur insertion professionnelle

⚡ **VOLER AU SECOURS** d'un établissement

⚡ **ÊTRE LE GARDIEN DE CES FINANCEMENTS** en donnant du sens à votre versement



NOS SPÉCIFICITÉS

L'ACCUEIL DE TOUS LES JEUNES QUELLES QUE SOIENT LES DIFFICULTÉS :

(personnelles, scolaires, ...).

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN FONCTION DES BESOINS DE CHACUN :

Pôle d'Accompagnement et de Lutte contre le Décrochage, classes U.L.I.S., P.A.P., P.P.S., etc.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE FORMATIONS POUR AIDER LES JEUNES À TROUVER LEUR VOIE ET RÉVÉLER LEURS TALENTS :

Electrotechnique, Systèmes Numériques, Gestion Administration, Architecture et Construction, Energie et Environnement, Menuiserie, ...

DES ENSEIGNEMENTS ULTRA PROFESSIONNALISANTS DANS DES CONDITIONS RÉELLES D'ENTREPRISES :

développer leur autonomie et leur expertise dès l'obtention de leur diplôme.

De grandes et nombreuses aventures avec le DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR FORMER DES COLLABORATEURS RESPONSABLES :

ce qui nous permet d'être labellisé "Eco-Lycée" pour la 4ème année consécutive !

✓ **30** parcours DE FORMATION

✓ **1 400** ELÈVES

✓ **3** sites au coeur DE PARIS



NOS PROJETS PÉDAGOGIQUES

Quelques exemples de projets pédagogiques obtenus grâce aux versements des entreprises :



Un **PLATEAU TV** pour que tous les élèves de Bac Pro S.N. soient formés en conditions réelles



Un **SMART GRID** pour former nos élèves aux métiers de demain et aux enjeux énergétiques



Un **FABLAB** : l'espace libre de conception pour développer les talents de nos jeunes

"Faites de votre impôt un bel investissement"

Exemples d'investissements en attente de financement



ACQUISITION D'UN NOUVEAU STEADICAM

Le matériel évolue vite, il est essentiel de suivre le rythme pour permettre aux élèves en Cinéma Audiovisuel de se former à l'utilisation de cet équipement technique et délicat.



DÉVELOPPER LE FABLAB

Cet espace de conception est très fréquenté par nos élèves ! Pour leur permettre de faire bouillonner leurs idées et acquérir de solides compétences, nous avons besoin d'équipements supplémentaires.



DU MATÉRIEL QUI S'ESSOUFLE

Investir dans une nouvelle fraiseuse adaptée à la réalité du marché et de nouveaux aspirateurs à poussière pour nos menuisiers.



24 000 M² D'INFRASTRUCTURES pédagogiques

"Vous êtes notre force"

Pourquoi verser à Saint-Nicolas



MAINTENIR NOTRE BON FONCTIONNEMENT QUI DÉPEND DE CET IMPÔT

1400 ÉLÈVES + **3** SITES
+ 30 PARCOURS DE FORMATION

=

de nombreux investissements dans des matières premières et machines de pointe à effectuer chaque année !



INVESTIR

dans des projets, infrastructures, novateurs et spécifiques pour permettre à nos élèves de devenir de véritables professionnels.



PORTER DES VALEURS

qui vous tiennent à cœur.



CALCULER LA PART DES 13% :

Masse Salariale * 0.68% * 0.13 (0.44% pour l'Alsace-Moselle)



DÉSIGNER LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S) :

Le solde de votre taxe d'apprentissage est à régler
avant le 1er Juin 2022.

COMMENT SOUTENIR LE LYCÉE SAINT-NICOLAS PARIS 6 ?

Le versement se fait directement à l'établissement.
2 possibilités vous sont offertes :



PAR CHÈQUE :

A l'ordre du Lycée Technique Privé Saint-Nicolas.

Merci d'indiquer au dos de votre chèque : **TA 2022 0754025T**



PAR VIREMENT :

DOMICILIATION : Société Générale Paris rue de Rennes

IBAN : FR76 3000 3033 4300 0509 1747 621

BIC : SOGEFRPP

Référence virement à inscrire :

TA 2022 + NOM ENTREPRISE

CODE UAI ETABLISSEMENT : 0754025 T


Si vous êtes arrivé(e) à ce niveau de lecture, c'est que vous souhaitez sûrement nous apporter votre soutien. Merci...

+ D'INFOS :

WWW.LYCEESAINNICOLAS.COM



Audrey Bouguereau - Responsable des Relations Externes

 audrey.bouguereau@lyceesainnicolas.fr

 01 42 22 60 71